

“La Wallonie est à sec pour financer les maisons de repos”

■ Philippe Defeyt, président de CPAS, estime que la question du vieillissement est mal posée.

Entretien Stéphane Tassin

Philippe Defeyt, ancien co-président d'Ecolo et actuel président du CPAS de Namur s'inquiète du débat qui est actuellement mené en Wallonie sur le vieillissement de la population et sur les mesures qui sont prises pour accompagner les personnes âgées.

Les mesures prises en Wallonie à l'égard du vieillissement sont-elles adéquates ?

C'est une question cruciale. Que l'on aborde souvent mal. S'en tenir à l'âge des personnes, ce n'est pas un bon critère. Peu de problèmes sont spécifiques aux personnes âgées. Il y a des personnes à mobilité réduite à tous les âges. Il y a des personnes pauvres à tous les âges, il y a des personnes seules à tous les âges... Bien souvent les gens entrent dans la vieillesse avec les problèmes qu'ils ont rencontrés lorsqu'ils étaient plus jeunes. Par ailleurs, l'évolution du nombre de personnes âgées n'est pas un bon prédictif du nombre de personnes qu'il faudra accompagner spécifiquement.

Pourquoi ?

Parce que les gens âgés sont en moyenne en meilleure santé qu'il y a vingt ans. Il faut donc regarder en détail comment évolue l'autonomie des personnes âgées et comment évoluent leurs éventuels besoins. Pour cela on dispose d'éléments d'informations insuffisants.

Que faut-il faire alors ?

Il faut faire un véritable effort de connaissance à partir de ce qui existe. Il n'est pas intéressant de savoir combien il y aura de personnes de plus de 85 ans en 2020. Cela n'ajoute pas grand-chose au débat. Il faut substituer à cette question la question suivante : quels seront les besoins des personnes âgées en matière de santé, de maintien à domicile, en matière d'institutions d'accueil, en matière de mobilité ?

Comment mieux mobiliser les informations dont on dispose et quelles sont-elles ?

On dispose d'informations qui viennent

du terrain. Je pense aux services d'aides à domicile, aux médecins, aux maisons de repos (MR) et aux maisons de repos et de soins (MRS). Il n'existe pas en matière de MR-MRS, la même démarche que celle qui a été faite en matière de logement social en Wallonie. A un moment donné, on a constaté qu'il y avait

des gens qui s'adressaient à plusieurs sociétés en même temps. Il faut donc un cadastre des demandes qui s'adressent aux maisons de repos pour permettre de supprimer les doubles, triples ou quadruples demandes. Cela permettrait d'avoir une meilleure idée des besoins réels. Et puis il y a l'autre volet, celui des enquêtes. Il y en a déjà sur l'autonomie des personnes âgées mais malheureusement elle n'est pas assez précise. Elle n'interroge pas assez de personnes pour connaître les tendances. On ne peut pas radoter à longueur d'émissions de télévision et de programmes politiques que le vieillissement est un enjeu de société et ne pas avoir une réponse à la question de l'évolution des besoins.

Le programme du gouvernement wallon sur

h 17 i 2015

cette question ne va pas dans ce sens ?

C'est peut-être excessif de dire cela. Je pense très honnêtement que le gouvernement a bien conscience du problème mais nous manquons d'indicateurs fiables et puis il faut donner aussi la véritable raison : le gouvernement wallon est complètement à sec par rapport à des investissements indispensables.

Lesquels ?

Pour les maisons de repos mais également pour le maintien à domicile. Car si on veut encourager le maintien à domicile, il faut aussi des investissements. On est parfois obligé d'aménager une salle de bain, de rendre les portes plus larges pour le passage d'une chaise roulante, d'installer un appareil pour monter à l'étage, etc. Mais on oublie souvent qu'il faut des investissements en dehors du domicile pour maintenir les personnes âgées chez elles. Deux exemples : les maisons de convalescence. Il en manque. Comme il manque des centres de jour

pour permettre aux personnes âgées de faire des activités durant la journée et permettre aux aidants proches éventuels de souffler ce jour-là. C'est certes une partie de la solution mais ce n'est pas la moins onéreuse.

La privatisation du secteur des maisons de repos est-elle une solution ?

Distinguons le commercial et l'associatif. Les choses seraient plus simples si on pouvait monter des projets publics-associatifs. Si maintenant on aborde la question du commercial privé, ce n'est pas la solution idéale. Et pas seulement d'un point de vue idéologique. Les maisons de repos qui ne sont pas soutenues par les pouvoirs publics coûtent plus cher aux gens. Le coût mensuel d'une place en maison de repos privée est plus élevé de 300€ qu'en maisons subsidiées.

Pourquoi ?

Pour créer un lit dans une maison de repos neuve, il faut compter 1 30 000 € car il n'y a pas que la chambre, il y a l'ensemble de l'infrastructure comme la salle à manger, les bureaux, les salles de bain, les salles de kiné... Pour une maison de 100 lits, on doit s'apprêter à déboursier entre 12 et 13 millions €. Si la Région avait de l'argent, 30 à 40 % de cet investissement seraient subventionnés. Aujourd'hui, un résident dans une maison subsidiée paye en moyenne 1 300 à 1 400 € par mois. Dans une maison privée, cela représente 1 700 €. Sans compter les suppléments dans les deux cas de figure. Si on passe essentiellement dans le privé, il y a des gens qui n'iront plus en maison de repos. Et qui va devoir assumer financièrement ce maintien à domicile ? Les familles et les CPAS. Dans le pire des cas, on ne fera rien.

Où est la solution selon vous, si le gouvernement wallon n'a plus d'argent pour investir dans ce secteur ?

Le débat est de savoir si on veut mobiliser les moyens. Le débat actuel sur les acteurs, aussi intéressant soit-il, n'est pas le bon débat. Il s'agit surtout d'un cache-sexe. La Région wallonne n'a plus suffisamment d'argent pour financer des maisons de repos. Il faut rediscuter des moyens.